

ournal du SMICTOM

Journal d'information édité par le SMICTOM du Chinonais



page 2

- Edito du Président
- Portrait du 2 ème Vice-Président P. GUILLARD

- page 3 Retour sur l'opération Téléthon 2014
 - Distributions de composteurs

pages 4-5 • Dossier spécial : Les piles

- page 8

page 6

page 7

 Les malices des animatrices • Collectes décalées - fériés 2015

• Focus sur le papier

Jeu

ÉDITO



Le tri est un geste si simple mais qui permet d'importantes économies.

Comme nous l'avions évoqué dans le numéro précédent, les déchets coûtent moins cher aux contribuables s'ils sont triés, que 🗪 s'ils sont tous mis dans le sac ess noir. Trier les emballages recyclables dans le sac jaune et les papiers dans le conteneur ou dans le sac bleu, coûte environ 7 fois moins cher grâce notamment à la revente des matières premières. tonne triée coûte en moyenne 🖛 31€ HT, contre 210€ HT si on e met tout dans le sac noir (coût 🚤 de collecte et de traitement).

Pourtant ce ne sont pas les seuls arguments qui doivent nous inciter à trier. Nous avons une éco- responsabilité envers notre planète et les générations futures.

Le tri permet de recycler de plus en plus de déchets et 🚤 ainsi d'économiser de nombreuses matières premières. Certaines matières mières sont renouvelables, comme le bois ; quelquesunes ne sont pas renouve- 🝧 lables mais sont présentes en 🚛 plus grande quantité dans la ___ nature, comme les métaux ; mais d'autres sont en train de s'épuiser, comme le pétrole. Le tri et le recyclage permettent également d'économiser de l'énergie. Par exemple, la fabrication de pa-

pier recyclé consomme moins d'énergie et d'eau que la fabrication à partir de bois (chaque feuille de papier recyclé fait économiser 1 litre d'eau, 2,5 Watts d'électricité et plus de

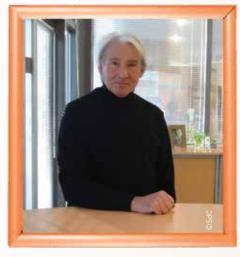
15 grammes de bois).

Il n'y a pas de petites économies ! Trions mieux et trions plus!

Phillipe Massard, Président du SMICTOM du Chinonais

Portrait de Philippe GUILLARD

> 2^{ème} Vice-Président du SMICTOM du Chinonais



Pouvez-vous nous retracer vos parcours : professionnel et au sein du SMICTOM du Chinonais ?

J'ai suivi un cursus scientifique et je suis titulaire d'un BTS en Chimie. J'ai d'abord exercé dans un laboratoire de poudres et explosifs en tant que technicien. Et puis je suis rentré chez EDF en 1977, en Centre Nucléaire d'Electricité. Production Dampierre-en-Burly à Chinon, j'y ai exercé à différents postes, d'encadrant, de responsable de laboratoire Chimie et Environnement, et par la suite j'ai travaillé en ingénierie Environnement dans le contrôle des rejets radioactifs et la surveillance de l'Environnement. Et je suis retraité depuis 2007.

En 2014, je me suis présenté pour les élections municipales, sur la liste de Jean-Luc DUPONT. Celui-ci m'a délégué une fonction d'Adjoint dans le domaine du Sport mais aussi de l'Environnement, un champ de compétence que j'ai exercé dans mon travail. J'ai ensuite été élu 1 des 3 représentants de la commune de Chinon, pour le SMICTOM.

Lors des élections 2014 pour la mise en place du bureau du SMICTOM du Chinonais, j'ai été élu 2^{ème} Vice-Président. C'est mon premier mandat au SMICTOM.

Quelles ont été vos motivations pour vous présenter au poste de 2^{ème} Vice-Président ?

Ma première motivation était de continuer à œuvrer dans l'univers de l'environnement et plus particulièrement dans le domaine de la gestion des déchets. Tout au long de ma carrière professionnelle, même si

je n'ai pas œuvré directement dans la gestion des déchets, j'ai pu y acquérir de solides connaissances.

De plus, j'ai souhaité être Vice-Président du SMICTOM pour pouvoir m'impliquer davantage et avoir des responsabilités. Ma volonté est d'être un acteur investi du service public et d'apporter un peu plus d'aides aux usagers afin de mieux préserver l'Environnement.

Au sein de ma commune, j'ai été chargé par le Maire d'élaborer une politique d'amélioration de la propreté et j'ai considéré que m'impliquer aussi au SMICTOM, était un maillon supplémentaire permettant de compléter ma mission.

Quelles sont vos délégations au sein du SMICTOM ?

Le Président m'en a délégué plusieurs, mais la principale reste "le suivi et les relations concernant les déchèteries et les futurs équipements liés à la modernisation de celles-ci". Je vais m'y consacrer pour les 5 années à venir.

Et quels sont vos objectifs pour ce mandat ?

Un groupe de travail d'élus du SMICTOM a été mis en place pour analyser les différents scenarii proposés suite à l'étude d'optimisation des 11 déchèteries qui a été réalisée dernièrement. Il va s'agir aujourd'hui de faire les bons choix, afin de répondre prioritairement aux exigences rèalementaires mais aussi aux besoins des utilisateurs pour mieux les satisfaire, dans un souci d'évolution de coût modéré. Nous souhaitons proposer un meilleur accueil, en toute sécurité, et des services plus étendus aux usagers. Espérons que cela les incitera à déposer plus, ce qui enrayera les dépôts sauvages.

A ce jour, nous sommes seulement au stade des réflexions ; rien n'a encore été acté. Les choix seront concertés et les décisions bien évidemment seront prises en Comité Syndical.

Par contre, sont déjà programmés les travaux de mise en conformité sur la sécurité avec la pose de garde-corps sur toutes les bennes et aussi la mise en place d'une signalétique apportant une meilleure information pour les usagers.

Retour sur... l'opération Téléthon 2014

« Une collecte exceptionnelle d'emballages métalliques »

Comme chaque année depuis onze ans, le SMICTOM du Chinonais a organisé une collecte exceptionnelle, au profit de l'AFM Téléthon. Pour cette opération 2014, pendant 15 jours, les particuliers et les élèves des 75 communes du territoire du SMICTOM étaient invités à jeter canettes, boîtes de conserve, aérosols et barquettes en aluminium dans les points d'apport volontaire de 9 places et parkings.

« D'une pierre deux coups »

Il y avait un double objectif pour le SMICTOM: sensibiliser les habitants sur le tri des emballages métalliques dans le sac jaune et faire un don en faveur de l'AFM Téléthon.

Entre les écoles et les conteneurs Téléthon, le SMICTOM du Chinonais a collecté 1 140kg soit près de 17 100 boîtes métalliques. Grâce à votre participation, le SMICTOM a donc pu

faire un don de 2 000€ en faveur de l'AFM Téléthon.

« Hit-parade »

Il a été proposé à toutes les classes des écoles du territoire de participer à cette opération en collectant un maximum d'emballages métalliques. Le SMICTOM décerne une mention spéciale aux classes de : GS de l'école Charles Perrault de Ste Maure-de-Touraine qui a collecté 59.5kg soit 2,20kg/enfant, CM2 de l'école Jacques Prévert de CHINON avec 1.65kg/élève et CE2-CM1-CM2 de l'école de Braslou qui a collecté 1,59kg/enfant.





Aucun concours entre les secteurs n'avait été mis en place mais notons tout de même que, par point d'apport volontaire, c'est dans le conteneur du parking du camping de l'Ile-Bouchard que la quantité la plus importante a été déposée (130kg), vient ensuite le parking de la salle polyvalente de Beaumont-en-Véron avec 120 kg, puis le conteneur situé sur le parking du Leclerc de Chinon avec 105kg.

Le succès de cette opération est aussi le fruit d'un partenariat essentiel avec VEOLIA pour la collecte gracieuse des conteneurs dédiés à l'opération Téléthon.

« Une seconde vie pour les emballages métalliques si on les trie. »

N'oublions pas que tous ces emballages sont recyclables.

















Distributions de composteurs

Printemps 2015

- Les animatrices du SMICTOM assureront des permanences de distributions de composteurs dans les bureaux du SMICTOM, 24 place Jeanne d'Arc à CHINON :
- > Réservations obligatoires, au plus tard, la veille avant 12h.
- Elles également seront présentes sur les marchés, de 9h00 à 13h00 pour vous permettre de vous équiper d'un composteur, mais aussi pour répondre à vos questions:
- > Réservations obligatoires, au plus tard, la veille avant 12h.

- Le mercredi 1er avril
- Le vendredi 17 avril
- Le lundi 27 avril
- Le mardi 12 mai

- Le vendredi 26 juin à AVOINE

- Le vendredi 3 juillet à RICHELIEU

à CHINON

-> place Mirabeau

-> parking des Halles

-> parking de la Poste

-> place du marché

à CINQ-MARS-LA-PILE

-> parking du Carrefour Contact

- Le jeudi 28 mai

- Le mercredi 17 juin à AZAY-LE-RIDEAU

- de 14h00 à 17h30 de 09h30 à 12h30
- de 14h00 à 17h30
- de 09h30 à 12h30

de 09h30 à 12h30

20€

Composteur: 320 litres - H 89 cm et L 76 cm Kit: composteur + bio-seau (7 litres) + bâton aérateur

Composteur en plastique :

Composteur en bois:



Composteur: 300 litres - H 75 cm et L 70 cm Kit : composteur + bio-seau (7 litres) + bâton aérateur

Informations complémentaires et conditions de l'offre disponibles

auprès du SMICTOM du Chinonais :

- Le jeudi 11 juin

- Le jeudi 25 juin

N° Vert 0 800 196 595 NUMERO GRATUIT

www.smictom.com



Dossier spécial



" PILE " on trie!

« PILE » on trie et on gagne sur toute la ligne.

« FACE » on jette dans le sac noir et on pollue.

Que faire des piles usagées?

Sur 100 piles utilisées

30

35

35

SONT JETÉES AUX ORDURES OU DANS LA NATURE!

OU EN USAGE DANS LE FOYER SONT RECYCLÉES PAR LA FILIÉR

OBJECTIF:

NE PAS JETER

OBJECTIF:

RECYCLER PLUS

Parce qu'au-delà de la simple volonté de limiter les impacts sur l'environnement, la valorisation des piles et petites batteries représente de véritables enjeux. On recycle pour :

- économiser les ressources naturelles rares comme le fer, le zinc ou le nickel :
- éviter d'introduire des traces de métaux lourds contenus dans certains types de piles dans les sacs noirs (ordures ménagères) qui sont destinés à l'incinération, tout en allégeant le poids;
- produire, après recyclage, des alliages et des métaux à valeur ajoutée (acier, ferromanganèse) qui seront utilisés dans de nombreuses industries.

Quels types de piles doit-on trier?

Tous les types de piles (même les piles rechargeables) doivent être déposés dans tous les points de collecte dédiés, ainsi que toutes les petites batteries d'appareils électriques (téléphone portable, ordinateur portable, outillage portatif, caméscope, calculatrice, etc.)

Face à la collecte et a

C'est Corepile qui collecte les piles, mais qui est-il?

Corepile existe depuis 2003 mais est devenu un éco-organis et le recyclage des piles et accumulateurs portables pour le en France (producteurs, distributeurs, incorporateurs et im

Que deviennent les piles une fois triées?

- toutes les bornes de piles sont collectées par camions
- ces derniers les acheminent vers des centres de regroupe
- les piles repartent, par lot de 20 tonnes, vers un centre de
- elles sont triées par catégories
- elles sont ensuite recyclées selon un procédé spécifique à Le recyclage des piles représente un véritable gisement de de 33 000 tonnes de piles et accumulateurs qui sont utilisés et nickel à récupérer. Ces produits issus du recyclage sont

LE RECYCLAGE DES PAP* PERME (SUR 100% DES VOLUMES COLLECTÉS



* PILES ET ACCUMULATEURS PORTABLES









• Question - En months sont properties - Taux

- Taux



"FACE" on nuit!

jerecyclemespiles.com

u recyclage des piles :

sme agréé par l'Etat en 2010. Il assure la collecte compte de ses adhérents metteurs sur le marché portateurs).



ement tri spécialisé

chaque famille de piles et tous les métaux sont ainsi récupérés. matériaux à forte valeur ajoutée. Chaque année, ce sont près et cela représente 10 000 tonnes de zinc et 8000 tonnes de fer réinjectés dans beaucoup d'industries.

T DE RÉCUPÉRER EN MOYENNE : PAR COREPILE)

de zinc, utilisé dans la fabrication de toitures et de gouttières

> d'alliages de nickel et de fer, qui permettent de fabriquer les aciers inoxydables que l'on retrouve dans les couverts et carrosseries de voiture

de plomb, cuivre, cobalt et autres métaux réemployés dans l'industrie (notamment fabrication de batteries neuves)

de métaux non valorisés, de plastiques ou de résidus

Ne perdons pas la face et ramenons nos piles près de chez nous.

Les piles sont composées de métaux lourds toxiques et polluants (tels que le mercure, le cadmium, le plomb, le zinc ou le lithium...). Quand elles sont jetées dans le sac noir et donc incinérées, elles peuvent contaminer les fumées et quand elles sont jetées dans la nature elles polluent l'environnement (une pile bouton contenant du mercure, jetée dans la nature, pollue 1m3 de terre et 1000 m3 d'eau pendant 50 ans). Depuis 1999, la loi interdit de jeter les piles dans la poubelle à ordures ménagères. Elles doivent donc être déposées dans des conteneurs spécifiques.

C'est pourtant si simple de trier ses piles et de trouver un point de collecte près de chez soi :

- dans toutes les déchèteries du SMICTOM du Chinonais ;
- dans les magasins de la grande distribution;
- chez certains commerçants de proximité qui vendent des piles ;
- dans des magasins spécialisés (jouets, de sport, de bricolage, jardineries, etc.);
- enfin, dans certains lieux publics qui sont équipés de bornes de collecte comme les mairies, les bibliothèques, les hôpitaux, les garages, les écoles, etc.

Vous trouverez la liste complète des points de collecte sur www.jerecyclemespiles.com

Pour vous faciliter le stockage de vos piles et accumulateurs chez vous, venez vous doter d'un cube à piles dédié. Vous pourrez le récupérer au SMICTOM du Chinonais ou dans votre mairie.



Sources et informations complémentaires sur le site de www.corepile.fr

elques données clefs :

oyenne,

75 piles et accumulateurs

résents dans chaque foyer

de collecte 2013 de Corepile :

de collecte 2013 de la filière française :

ctif pour 2016 (directive européenne) :

aux de collecte de 45%

de recyclage entre 50 et 80% elon les familles)

de piles sont vendues

chaque année en France, soit 32 300 t



ET 16 PETITES BATTERIES)

le poids de piles et batteries que la filière collecte



Focus sur.... Vos papiers s'il vous plaît!

Que ce soit à la maison, au travail ou en vacances, trier ses papiers est un geste simple. En plus, le papier est entièrement recyclable et ce au moins 5 fois.

Quels papiers sont en règle, dans le sac et le conteneur bleu?



Qu'est-ce qui n'est pas dans les petits papiers du recyclage?



Des astuces simples pour éco-consommer :

Le papier est un support dont il est difficile de se passer. Consommer du papier n'est pas un problème si chacun adopte un comportement responsable :



• Apposez un autocollant STOP PUB sur votre boîte aux lettres et vous ne recevrez plus que les informations de vos collectivités. Sur le territoire du SMICTOM, nous avons 25% des boîtes aux lettres qui sont dotés d'un STOP PUB. Nous sommes déjà au-dessus de

la moyenne nationale mais nous pouvons encore faire mieux! Alors venez chercher votre STOP PUB au SMICTOM ou dans votre mairie.

- Privilégiez l'impression recto/verso, le noir et blanc, un encrage faible pour vos usages quotidiens ;
- Achetez des produits en papier recyclé ou fabriqués à partir de matière première traçable (labels forêts éco-gérées) ;
- Et surtout, triez vos papiers, ils seront recyclés!

Après le recyclage, le papier redevient-il seulement du papier ?



Qu'est-ce qu'on y gagne?

- Les papiers ne sont plus un déchet, ils deviennent une nouvelle matière première intarissable, à même de soutenir l'industrie et l'emploi.
- Aujourd'hui, seul 1 papier sur 2 est trié donc recyclé. Les autres papiers, sont jetés avec les ordures ménagères. Pourtant, cela coûte environ 7 fois plus cher dans le sac noir que dans le sac ou le conteneur bleu.
- En France, la plupart du temps, le papier est fabriqué à partir de déchets de bois issus d'autres industries comme le meuble par exemple. Ces arbres sont issus de forêts gérées durablement (chaque arbre abattu est replanté). Par contre, il faut tout de même importer cette matière première et le bilan carbone est donc impacté. Le papier recyclé est un produit éco-responsable car il est disponible à proximité des entreprises de transformation.

Pourtant le papier recyclé n'est pas moins cher que le papier vierge ?

C'est seulement parce que nous en achetons encore trop peu. Il suffirait juste de repenser à ses usages et sa consommation. Est-il vraiment nécessaire d'imprimer son billet de train sur du papier extra-blanc? Ne faut-il pas privilégier l'achat de cahiers en papier recyclé pour sensibiliser ses enfants aux éco-gestes ?



Les malices des animatrices

Stéphanie D. :

Trucs et astuces

Il existe au moins trois bonnes raisons d'installer une mangeoire pour les oiseaux :

- observer de chez soi, des mésanges, des pinsons, etc.
- leur permettre de se nourrir et de survivre (surtout pour certaines périodes où la nourriture est rare et difficile à trouver).
- les inciter à rester et à se reproduire localement.

Ce geste est simple et accessible à tous ; voici quelques conseils pour fabriquer une mangeoire pour nos amis les oiseaux :



M a t é r i e l nécessaire : une bouteille de 1l, 2 cuillères en bois ou 2 crayons, un crochet et de la ficelle pour fixer la

mangeoire dans un arbre.

Faire des trous de chaque côté de la bouteille et y insérer les cuillères en bois, en se posant sur celles-ci, les oiseaux font sortir les graines.

Et voilà un perchoir rapide.

Quelles meilleures conseillères que les animatrices du SMICTOM pour vous guider dans la gestion de vos déchets au quotidien ! Chacune vous dévoile ses trucs et astuces, prenez note!

Stéphanie P.:

Le verre se recycle à 100% et à l'infini, alors trions-le!

Comment trier le verre?

Seuls les verres d'emballage, c'est-à-dire les bouteilles, pots et bocaux, peuvent être recyclés et donc triés dans les conteneurs à verre.

ATTENTION AUX FAUX-AMIS!

Quelques indésirables dans les conteneurs à verre :

• la porcelaine, la faïence, le grès, le carrelage, la terre cuite ; les verres spéciaux : tels que les verres armés, les pare-brise, les écrans de télévision, les ampoules d'éclairage, les lampes, le cristal, la vaisselle en verre, le verre culinaire, le verre opaline, les miroirs, la vitrocéramique, etc.

Ces derniers ont une composition chimique différente du verre d'emballage, qui rend impossible leur intégration au calcin utilisé dans les fours verriers. Ils doivent donc être jetés dans la poubelle à ordures ménagères, tout en respectant la sécurité des agents de collecte (protection des morceaux dans le sac); ou mieux, être apportés en déchèterie..







Alexandra R.:

Qui dit printemps, dit rangement. Et qui dit rangement dit tri.

Dans tous les meubles et dans toutes les pièces de la maison, je constate de nombreuses choses accumulées et qui ne servent plus. Ce serait dommage de les jeter, car tous ces objets pourraient resservir, avoir une seconde vie ailleurs. Mais à qui les donner ? Et sous quelles conditions ?

Une recyclerie a vu le jour il y a quelques mois sur le territoire du SMICTOM. Elle se trouve à LERNE près de l'Eglise dans le centre-bourg et s'appelle « la Recycle'rit »



La Recycle'rit est avant tout un espace d'échange, de rencontre et de partage dont le but est de collecter des objets inutilisés, tels que des vêtements, de la vaisselle, du petit électroménager, des livres, des jeux, des jouets, etc.

Quelques informations à connaître :

- Il n'est pas nécessaire d'adhérer pour donner, mais les objets donnés doivent être propres.
- Pour prendre des objets, il vous suffit d'adhérer à l'association pour seulement 5€/an.
- Il n'est pas obligatoire de donner pour prendre, ni l'inverse d'ailleurs.

Les dépôts et récupérations se font aux heures d'ouverture suivantes : le 1^{er} mercredi de chaque mois et tous les dimanches :

- du 1/10 au 30/04 de 15h à 17h
- du 1/05 au 31/09 de 15h à 19h

THE PERSON NAMED IN COLUMN	Excepte pour tes cottectes du sumeur qui sont maintendes.					
	Collectes habituelles :					
Les fériés du printemps 2015	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
LUNDI 6 avril (Lundi de Pâques)	collecte du lundi 06/04 décalée au mardi 07/04	collecte du mardi 07/04 décalée au mercredi 08/04	collecte du mercredi 08/04 décalée au jeudi 09/04	collecte du jeudi 09/04 décalée au vendredi 10/04	collecte du vendredi 10/04 décalée au samedi 11/04	collecte du samedi 11/04 maintenue
VENDREDI 1er mai (Fête du travail)	collecte du lundi 27/04 maintenue	collecte du mardi 28/04 maintenue	collecte du mercredi 29/04 maintenue	collecte du jeudi 30/04 maintenue	collecte du vendredi 1er/05 décalée au samedi 02/05	collecte du samedi 02/05 maintenue
VENDREDI 8 mai (Victoire 1945)	collecte du lundi 04/05 maintenue	collecte du mardi 05/05 maintenue	collecte du mercredi 06/05 maintenue	collecte du jeudi 07/05 maintenue	collecte du vendredi 08/05 décalée au samedi 09/05	collecte du samedi 09/05 maintenue
JEUDI 14 mai (Ascension)"	collecte du lundi 11/05 maintenue	collecte du mardi 12/05 maintenue	collecte du mercredi 13/05 maintenue	collecte du jeudi 14/05 décalée au vendredi 15/05	collecte du vendredi 15/05 décalée au samedi 16/05	collecte du samedi 16/05 maintenue
LUNDI 25 mai (Lundi de Pentecôte)	collecte du lundi 25/05 décalée	collecte du mardi 26/05 décalée au	collecte du mercredi 27/05 décalée au	collecte du jeudi 28/05 décalée	collecte du vendredi 29/05 décalée au	collecte du samedi 30/05 maintenue

Attention! Les horaires des collectes peuvent varier du jour habituel, il est donc indispensable de sortir les sacs : - la veille après 20h00 pour les collectes du matin

- avant 12h00 pour les collectes de l'après-midi

SMICTOM du Chinonais: 24, place Jeanne d'Arc - BP 203 - 37502 CHINON CEDEX

smictomduchinonais@smictom.com



LU 27

- Thème du dossier
- Entre 50 et 80% le sont
- C'est l'un des éco-organismes qui les collecte
- Une matière qui compose mon 1
- 5 Une autre matière
- 6 Un des endroits où l'on peut déposer mon 1
- 7 Un autre lieu de dépôt de mon 1

Journal du SMICTOM n°35

Journal d'information trimestriel

SMICTOM du Chinonais (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) - 24, place Jeanne d'Arc 37500 Chinon Tél. 02 47 93 22 05

• Directeur de la publication : Philippe Massard, Président du SMICTOM du Chinonais

Rédactrice en chef :

Conception et réalisation :

OTC - 59, avenue de la République 37540 Saint-Cyr-sur-Loire

• Photogravure et impression : Imprimexpress - ZI n°2 - 35, rue Joseph Cugnot 37300 Joué-lès-Tours

Imprimé sur du papier 100% recyclé 🌉 IMPRIMEVERTE







7